

# Déclarer la TVA : La TVA intracommunautaire

## Schéma d'écriture

	Lien	Date	Pièce	Compte	Tiers	Référence	Libellé	Débit	Crédit
1		01/07/2017	01115	40100000	FRN INTRA		FRN INTRA	0.00	1 000.00
2		01/07/2017	01115	44520000			FRN INTRA	0.00	200.00
3		01/07/2017	01115	44566200			FRN INTRA	200.00	0.00
4		01/07/2017	01115	60500000			FRN INTRA	1 000.00	0.00

Le total de la facture doit être saisi sur le compte fournisseur et la contre-partie sur le compte d'achats.

La TVA calculée sur le montant de la facture (ici 1000 X 20%) est enregistrée dans le compte 44566200 au débit, et 44520000 au crédit.



Le compte 44520000 se neutralise avec le compte 44566200.

## Paramétrage du code de TVA intracommunautaire

Au niveau du menu Comptabilité > Préférences > Taux de TVA, créer les taux intracommunautaires en vigueur pour le dossier :

### Taux de TVA

Code: INTRACOM

Description: intracommunautaire

Régime: Autoliquidation biens Intra-communautaire

Collectée: 44520000

Déductible: 44566200

Taux: 20

TVA sur Encaissements:

Fermé:

Ok Annuler

## Déclaration de TVA

A OPERATIONS REALISEES			
OPERATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPERATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services	0979	743 045
02	Autres opérations imposables	0981	0
2A	Achats de prestations de services intracommunautaires	0044	0
2B	Importations (entreprises ayant opté pour le dispositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation)	0045	0
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage)	0031	12 000
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030	0
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)	0040	0
3C	Régularisations (important : cf. notice)	0038	0
04	Exportations hors UE	0032	0
05	Autres opérations non imposables	0033	0
06			
6A			
07	Achats en franchise	0037	1 000
7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisés par un assujéti non établi en France	0043	0
7B	Régularisations (important : cf. notice)	0039	0

  

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
<b>Opérations réalisées en France métropolitaine</b>			
08	Taux normal 20%	0207	173 833
09	Taux réduit 5,5%	0105	579 394
9B	Taux réduit 10%	0151	1 818
<b>Opérations réalisées</b>			
10	Taux normal 8,5%		
11	Taux réduit 2,1%		
<b>Opérations imposables</b>			
13	Ancien taux		
14	Opérations imposables		
15	TVA antérieurement déduite à reverser	0600	0
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte congés (exprimées en euro)	0602	0
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		66 816
7C	Dont TVA sur importations bénéficiant du dispositif d'autoliquidation	0046	0
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	0035	2 400
18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco	0090	0
<b>TVA DÉDUCTIBLE</b>			
19	Biens constituant des immobilisations	0703	
20	Autres biens et services	0702	173 766
21	Autre TVA à déduire (dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice])	0059	0
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001	0
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimées en euro)	0603	0
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)		173 766
24	Dont TVA non perçue récupérable par les assujétis disposant d'un établissement stable dans les DOM	0709	0
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent	0,00 %	
<b>CRÉDIT</b>			
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16)	0705	106 950
26	Remboursement de TVA sur formulaire n° 3519		
AA	Crédit de TVA transféré de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA		
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26)		
<b>TAXE À PAYER</b>			
28	TVA nette due (ligne 16 – ligne 23)		0
29			
32	Total à payer (lignes 28 + 29 – AB)		0

La base est recalculée à partir du montant de la TVA saisie dans le compte 44520000 et du Code de TVA associé

Le montant enregistré au compte 44520000 est reporté sur la Taxe due

Le montant enregistré au compte 44520000 est reporté sur la ligne 17

Le montant enregistré au compte 44566200 est reporté sur la ligne 20

La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1% sont déclarées sur l'annexe 3310 A.

Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.

Édité à partir de Lomp V3.1.0